

Diana MATALA

Architecte et urbaniste, chef de projets au bureau d'études AGORA

« LE SCHÉMA DE STRUCTURE DE PÉRUWELZ : MAÎTRISE DE LA DENSIFICATION D'UNE « VILLE À LA CAMPAGNE »

Le CWATUPE (art. 16 à 18) définit le Schéma de Structure Communal comme un « document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal ».

L'objet du Schéma de Structure Communal est de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal. Ce projet doit respecter les dispositions du Plan de Secteur et tenir compte des moyens communaux.

Le but de cette étude est d'avoir une meilleure vue et une programmation de la mise en œuvre de différentes réserves foncières présentes sur le territoire et de programmer le développement futur de la commune. Le Schéma de Structure se fondera sur les tendances, les nécessités et les besoins de la commune. Il anticipera et préparera son évolution.

La commune de Péruwelz s'est donc engagée dans l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Il s'agit de préserver et de mettre en valeur ce qui fait le charme et la convivialité du territoire sans pour autant oublier son développement.

Le territoire de la commune de Péruwelz se compose de plusieurs entités : une entité principale, Péruwelz, et 9 villages. On peut classer ces différentes entités selon le degré de proximité et de continuité urbaine qu'elles ont avec Péruwelz, la ville centrale. Cela a permis d'établir la typologie suivante :

- **La ville centre**, Péruwelz, autour de laquelle gravitent les villages.
- **Les villages - extension** : ils regroupent les entités qui présentent une continuité urbaine avec la ville centre à travers la continuité du cordon bâti. Cette continuité est plus ou moins affirmée selon les lieux : Roucourt et Bon-Secours.
- **Les villages périphériques** : il s'agit des villages pour lesquels il n'existe pas de continuité urbaine entre leur trame bâtie et celle de la ville centre : Bury, Braffe, Baugnies, Brasménil, Wasmes-Audemez-Briffoeil et Callenelle. Ces dernières années ont vu apparaître de nombreuses constructions, en particulier à Wiers, Baugnies et Brasménil. Il s'agit du développement le plus simple qui consiste à étendre l'urbanisation le long d'une voirie de manière rectiligne. On retrouve ce type de développement un peu partout sur le territoire dans tous les villages.

La logique de l'urbanisation linéaire qui reste le modèle principal de développement urbain, n'est pas créatrice de densité et donc de notion de pôle. Aussi, faut-il rappeler que le développement de l'urbanisation dans des secteurs éloignés des lieux de centralité ou de polarité engendre un éloignement de la population des services, commerces et équipements. Pour aller plus loin dans la réflexion, il convient de noter que des équipements peuvent fonctionner de manière optimum que sur une logique de réseau et donc de centralité et de densité.

Les principaux enjeux à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Structure de Péruwelz concernant la maîtrise de la densification sont :

- Élaborer une hiérarchie des pôles.
- Mener une réflexion sur la densité des zones d'habitat à caractère rural et de l'habitat. Cette réflexion est faite sur base de l'évolution urbanistique passée et des objectifs de développement futur de l'entité.
- Réfléchir à l'affectation des réserves foncières et à l'ordre de leur mise en œuvre (préserver les accès, construire des éco-quartiers...).
- Réfléchir aux équipements et infrastructures à créer ou à gérer selon l'extension ou non des zones d'habitat en relation avec les densités proposées.
- Protéger le caractère de « ville à la campagne ».

